

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de la collectivité qui passe le marché : Commune de VILLENEUVE-SUR-LOT
Bd. de la République - B.P. 317 - 47307 VILLENEUVE-SUR-LOT Cedex - Tel : 05-53-41-53-53.

Procédure de passation : Procédure adaptée restreinte (article 28 du Code des Marchés Publics)

Objet du marché : Élagage d'arbres

Durée du marché : 1 an

Caractéristiques principales des besoins :

- Marché à bons de commande pour travaux d'élagage, d'abattage, d'essouchement, de traitement phytosanitaire dans les parcs, squares, places, espaces verts d'accompagnement et voies, sur le patrimoine arboricole de la commune de Villeneuve-sur-Lot
- Montant minimum annuel : 0,00 € TTC, montant maximum annuel : 40 000,00 € TTC
- Les prix sont fermes.
- Les variantes ne sont pas autorisées
- classement CPV : 77341000-2

Délai de validité des offres :

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Acte de candidature - Documents à produire :

- DC1* ou ancien DC4 ou lettre de candidature
- DC2* ou ancien DC5 dûment complété ou attestations s'y rapportant (dont liste des principales références)
- Attestations d'assurances en cours de validité

* Les formulaires type DC sont disponibles sur le site du ministère des finances :

http://www.minefe.gouv.fr/themes/marches_publics/formulaires/index.htm, rubrique « formulaires pour les candidats à un marché public ».

Ces documents devront être envoyés par fax au 05.53.49.01.39 à l'attention de Mme BRAIT, adressés par courrier ou déposés avant le **1er mars 2012 à 12 heures** à :

Mairie de Villeneuve-sur-Lot - Service des Marchés Publics
Bd de la République - B.P. 317 - 47307 VILLENEUVE-SUR-LOT Cedex

Seront éliminés :

- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des documents demandés ;
- Les candidats dont les garanties professionnelles et financières, par rapport à la prestation objet de la consultation, sont jugées insuffisantes.

La transmission des candidatures par voie électronique ne sera pas autorisée.

Critères de jugement des offres :

Dans la deuxième phase, après sélection des candidats

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énumérés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique des prestations (moyens humains, moyens matériels, délai d'intervention) : 60 %
- Prix : 40 %

Renseignements :

- d'ordre administratif : Service des Marchés Publics - Madame BRAIT - tel 05 53 41 51 52
- d'ordre technique : Services Techniques Municipaux - Monsieur HUCAFOL - tel 05 53 41 53 99

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13 février 2012